



ASSOCIATION C.E.R.A.D.E.R 24
(amiante)

Collectif: **Elimination Rapide de
l'amiante Défense des Exposés
aux Risques**

16bis, impasse du moulin de Canselade
24100 BERGERAC

TEL 06 88 46 55 33

Mail : cerader24@wanadoo.fr

Sommaire

Page 1: éditorial : Bas les masques !

- confirmer le bon résultat « orga »
2020 déjà visible à l'A.G.

Page 2:

- A la CAVAM (A) on se forme pour
répondre aux besoins.

- 2 et 3 mars ... nous préparons
l'A.G. 2020...

- Le soutien de la FILPAC CGT
- Complément à l'éditorial

Page 3 et 4 :

- des amis nous écrivent et nous leur
répondons ... agréable !

- l'assemblée générale du 13 mars
... « juste à temps »

- Notre avocate « excusée » et pour
cause

- Le résumé de nos travaux et la
direction de l'association pour les 2
années à venir.

- Une honte ! et des questions !



**Votre carte réglée va nous aider à
garder notre autonomie financière !**

**CONSULTEZ NOTRE SITE: Accès
- moteur de recherche
puis... site cerader24**

LE LIEN

L'information des adhérents du CERADER 24

BAS LES MASQUES !

La période récente, pour dramatique qu'elle soit humainement, éclaire et confirme le sens de l'action que notre CERADER24 et la CAVAM conduisent depuis des années pour

L'HUMAIN D'ABORD et pour cela la nécessité

D'avoir comme priorité absolue la vie et la santé de la population, d'exiger de nos dirigeants une politique qui réponde à ces besoins par des mesures sociales et économiques pour lesquelles notre Pays dispose des moyens nécessaires, si nos gouvernants n'abreuyaient pas en continu le grand capital des résultats de notre travail au détriment de la population ... depuis 2017, plus de 200 milliards ont été passés en dégrèvements de tous ordres, en dividendes et autres cadeaux .. Et ils osent « faire faire une collecte pour combattre le virus » !

TOMBENT LES MASQUES ! Cette épidémie démontre l'incurie gouvernementale et sa soumission aux lobbies pharmaceutiques et au MEDEF tout autant que l'insuffisance de moyens accordés au service public de santé et de tous les autres services publics, qu'ils cassent chaque jour un peu plus.

Au-delà de l'angoisse, de l'anxiété, du confinement paralysant ... des deuils qui se multiplient autour de nous ... nous vérifions l'importance de nos doléances ... de nos exigences en fonction de ce que vivent et subissent nos amis!

NOTRE COMBAT EST CONFIRME !

- **Depuis notre création nous défendons la Sécurité Sociale** inventée par A. CROIZAT à la libération ... celle que patrons et gouvernants veulent jeter au rebut définitivement

- **en 2015 et 2017, nous avons consacré 2 assemblées** aux questions de la santé et des hôpitaux publics démontrant le besoin d'une autre politique ... revenir à la proximité et non à la territorialité ... arrêter le financement des soins à l'acte et les dépassements d'honoraires ... etc

- **sur les retraites, rejeter la réforme** des retraites par points (lié aux fonds de pensions) et garder la retraite par répartition. Les baisses de pensions (Hollande, Allemagne après les E.U. confirment tous les dangers du projet gouvernemental ...)

- **sur la sécurité au travail, refuser** la volonté du pouvoir et du MEDEF d'obliger d'aller au travail pour des productions non vitales pour le Pays ... alors que le confinement installé, très surveillé, est organisé !

- Enfin, en arriver à dire que l'on va faire mourir ... celles et ceux qui ont « trimé » toute leur vie ... Cela ne mériterait-il pas une action au pénal contre le responsable de cette situation ?

. Nos dires, nos écrits et nos actes sont légitimés par ce qui se passe dans cette « situation inédite » ou plutôt comme nous l'affirmons « tout à fait prévisible » comme cela se démontre quotidiennement.

Alors OUI, AVEC VOUS, nous continuerons à agir pour nos doléances et une autre politique car la lutte qui se déroule encore actuellement contre l'épidémie nous repose en grande dimension la question des besoins :

OU L'HUMAIN D'ABORD! (Notre choix)

OU LA LOI DE L'ARGENT ROI !

LA PAGE DE LA CAVAM

26 02 20 : CAVAM (A) FORMATION

La CAVAM Aquitaine devait se « mettre à jour » pour être à même de toujours défendre au mieux les dossiers des victimes; ce qui a été fait le 26 février dernier à BORDEAUX en présence de toutes les associations CAVAM de la région.

Amimée par G. ARNAUDEAU, cette réunion a montré toute l'attention qu'il fallait porter aux évolutions des procédures liées aux réformes en cours.

Délais à respecter, cheminement des dossiers et autres modifications ont surtout montré que les malades qui voudraient agir « seuls » auraient de plus en plus de mal à parvenir au terme de leur action. A RETENIR PAR TOUS ET CHACUN !



Nous étions 25 à cette « formation »

LE BUREAU DE LA CAVAM S'EST REUNI : LES 2 ET 3 MARS DERNIERS

L'objectif initial étant de faire le point sur les luttes en cours contre la casse des retraites et de la **sécurité sociale** (TASS disparus – CARSAT mises en cause) pour nos propres doléances et le barrage frontal du MEDEF et de son gouvernement.

C'était également la préparation de notre assemblée générale annuelle qui était à l'ordre du jour.



Mais s'est invité dans la discussion le coronavirus ... une « grippe » particulièrement dure provoquant mondialement une pandémie dont nous subissons toujours les contraintes aujourd'hui.

Si nos travaux à venir ont été définis précisément, les dates retenues pour cette assemblée (6 et 7 avril 2020) ont été bousculées et nous avons dû les reporter en raison des interdits de tous ordres visant à protéger la population.

Nous devons donc changer les dates de cette importante A.G. dès que les conditions générales le permettront.

SOUTIEN BIENVENU DE LA FILPAC CGT :

Par manque de place, nous mettons dans cette page nos remerciements à **nos amis retraités de la fédération FILPAC CGT (papier carton)** qui nous ont apporté leur soutien matériel et écrit à travers une page de leur journal consacrée à l'amiante et ses dangers (écrite par notre ami J.P. ALBERT) et des dons de leur organisation et de leurs sections.

Il est vrai que nous portons haut et fort leurs doléances sur notre département (Ahlstrom, Papeterie B. DUMAS, CONDAT ...) et défendons avec eux des dossiers de malades et d'anxiété ... qui devraient être relancés prochainement.

Un grand merci à eux ... mais aussi, ensemble continuons « ce bon boulot ». Les salariés et anciens salariés avec leurs familles en ont besoin !

C'EST REVOLTANT :

Alors que la population de notre Pays, comme dans le monde entier, se bat contre ce CORONAVIRUS 19, plusieurs aspects importants apparaissent, certains très visibles, d'autres moins :

- le plus criant, **c'est la conséquence d'années de casse de la santé publique** et de la sécurité sociale dans laquelle s'inscrit aussi E. MACRON depuis plus de 2 ans.

- Derrière ce cataclysme mondial, **une crise financière sans précédent depuis sans doute 1929** qui ravage et ravagera le pouvoir d'achat notamment des retraités ...

- De nouveaux **mauvais coups contre le code du travail** et les « conquies sociaux » à travers les ordonnances qui viennent de sortir du bureau d'E. PHILIPPE.... Pour 3 ou 6 mois ? sans doute pas !

Sur ces questions, notre CAVAM s'est largement exprimée à travers le blog de notre association nationale ... Vous pourrez les lire avec la liaison suivante : moteur de recherche puis :

[cavam le blog numéro 2](#)

et ensuite suivre les indications pour vous abonner

ASSEMBLEE GENERALE DU 13 03 20

Nous avons déjà fait une A.G. un 29 février ... à BANEUIL mais cette fois *c'était un vendredi 13 ! !*

Cette date restera marquée dans nos mémoires à tous à cause du virus CORONA 19 qui crée une pandémie mondiale lourde de menaces pour la santé des populations dont celle de la France.

Et, jusqu'à l'heure de commencer nos travaux (17h) sa tenue n'était pas certaine : un coup de téléphone de la mairie nous demandant de fermer la salle puisque nous aurions dû être plus de cent ... Il n'en fut rien car les absences liées à cette situation (certaines provoquées par nous) ont fait que nous étions autour de cette participation maximale de 100.



Présente en 2019, nous avons regretté son absence ce 13 mars

Pour les mêmes raisons, notre avocate E. LEROUX n'avait pu faire le déplacement et, comme en début d'après-midi elle devait faire une réunion sur l'anxiété, celle-ci fut faite par téléphone.

Un moment douloureux

Après avoir observé une minute de silence à la mémoire de nos disparus notamment pour cause de maladies professionnelles liées à la recherche du profit, les travaux continuaient.

La direction de l'association

Elle a été donnée pour information aux participants. *La liste du C.A. était insérée dans les chemises remises aux adhérents présents, (en plus du bulletin de vote).*



La coprésidence élue en 2018 est reconduite

Autres responsabilités annoncées :

- dossiers, santé, justice : **Ch. Vincent**
- prévention, éradication : **J.M. Ségurel**
- organisation/finances : **A.M. Bounichou**
- relations extérieures : **R. Vincent** + la coprésidence
- Festif, déplacements : **M. Becht**

La première réunion du conseil d'administration prévue pour le 25 mai (suivant la situation) discutera de la place de tous les membres du C.A. dans les activités ci-dessus indiquées.

DEROULEMENT DES TRAVAUX :

De fait, ils couvraient **2 années 2019** : sur les activités réalisées par l'association et l'année **2020** sur les orientations que nous proposons aux adhérents. Le rapport organisation/finances couvrait également les 2 exercices (réalisé – prévisionnel)



De gauche à droite : A.M. BOUNICHOU, D. GARRIGUE, R. VINCENT, Ch. VINCENT, J.M. SEGUREL

Dans son intervention, notre trésorière soulignait le besoin d'une autonomie financière qui nous permette d'agir sans aucune pression extérieure.

Cette rigueur dans la gestion de l'association lui permettait de proposer de maintenir pour 2021 la même cotisation (42 euros) stable depuis 8 ans.

Un effort dans les règlements de cotisations 2020 et quelques adhésions nouvelles permettraient d'atteindre cette autonomie par les cotisations des adhérents.

Elle remerciait, les communes, le conseil départemental et tous les amis donateurs qui ont permis d'éviter d'être en rouge ... car il y a eu les dépenses imprévues de l'action du 22 mars à Paris (anxiété) ...

DE 2019 A 2020 CONTINUTE D'ACTION :



Les rapporteurs sur l'activité (Christiane) et l'orientation (Jean Marc)

C'est ce que, Jean Marc devait souligner dans son intervention d'orientation pour nos activités en 2020, faisant ainsi la liaison avec le « réalisé 2019 » présenté par Christiane ...

Notre cahier de doléances:

Celui-ci reste plus que jamais d'actualité. Je vous en rappelle les lignes principales :

-Revenir à la conférence du consensus de 1999 (améliorer le vécu social et médical des victimes (*jamais réalisé*)).

-La justice pour de vraies indemnisations dans des délais raisonnables ...

-La défense de la santé publique et de "l'hôpital public" au sens large du terme ... et de tous les services publics.

-La prévention, l'éradication de l'amiante et des cancérigènes de nos vies ...

- et depuis novembre la question de la "redevance incitative des déchets" qui fera l'objet dans les travaux d'une motion votée à l'unanimité des présents pour exiger de revoir complètement la question ...

Ch. VINCENT ajoutait dans le rapport d'activité de l'année écoulée *l'importance de la participation des adhérents aux actions proposées* par l'association et des succès qu'ils ont permis d'obtenir :

- **ANXIETE** : actualisation et élargissement de ce préjudice par la cour de cassation et premiers résultats ... (au CERADER premiers dossiers relancés)

- **JUSTICE** : suite à nos interventions et à celles du cabinet TEISSONNIERE réduction des délais d'appel des dossiers au pôle public et également une moins mauvaise indemnisation des victimes, ce qui n'est pas rien.

Elle indiquait que la prévention avançait en matière de destruction de l'amiante mais laissait le soin à Jean Marc de revenir sur cette question.

Sur nos relations avec la CPAM, un courrier a été envoyé pour faciliter le traitement administratif des dossiers.

Christiane ne pouvait manquer de montrer l'aggravation de la situation des hôpitaux publics du département en tous domaines dont celui de l'accueil des victimes de l'amiante ...

Elle terminait en indiquant que des courriers partiraient dès que la pandémie corona19 serait terminée vers la haute autorité de santé (H.A.S.) et l'agence régionale de santé (A.R.S.)

Jean Marc SEGUREL ; sur l'orientation 2020 :

Il rappelait le lien indissociable entre la réparation et la justice pour les victimes et son AMONT : LA PREVENTION c'est-à-dire le combat contre ces situations désastreuses rencontrées par tant de familles...

Bien entendu, **pas question de délaisser le soutien aux victimes** mais de nous engager le plus efficacement possible sur la disparition des causes de ces drames : la course aux profits !

Il rappelait le lien étroit entre nos doléances et la bataille pour défendre LA SECU dans toutes ses dimensions (administration, justice, CARSAT, hôpitaux publics ...) et les luttes menées depuis 2 ans pour les revendications soutenues par la quasi-totalité des centrales syndicales et les 2/3 des français.

ET NOUS NE LACHERONS RIEN ! ajoutait-il avec son franc parlé et son « power point » qui fit tout à la fois rire et grimacer l'assemblée....

Dans la perspective de cette année déjà bien commencée, il ciblait 3 domaines :

- **d'abord les avancées notoires** du projet de « pilote » de destruction de l'amiante sur BERGERAC. Le stade de l'étude est réalisé ... il faut que la législation soit modifiée pour finaliser la réalisation.

- **l'aide que la CAVAM**, avec nous, pourra apporter aux particuliers qui se trouvent aux prises avec ce poison (ou autres cancérigènes ... aidés par la « boîte à outils » qu'a mise en place sa commission « prévention éradication »

- **la situation nouvelle (pouvant être dangereuse** pour tous et chacun) de « la redevance incitative » qui se met en place sur le département sans que les populations n'aient été consultées ... nous l'avons appelée durant nos travaux « punition incitative ».

Sur ce dernier point une motion a été votée unanimement par les participants que nous porterons aux responsables pour que cette question des déchets soit revue « PAYER PLUS POUR UN SERVICE MOINDRE » pas d'accord !

Bien entendu, Christiane comme J. Marc ont rappelé notre soutien aux luttes menées en 2019 et déjà en 2020. Pour finir, avant le pot de l'amitié, J. Marc rappelait :

Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible!

SUR L'ACTUALITE

Et pour votre réflexion à tous !

UNE HONTE: Le pouvoir qui félicite les personnels hospitaliers aujourd'hui ... les faisait tabasser voilà seulement quelques semaines parce qu'ils réclamaient les moyens (humains et matériels) pour le service public de soigner la population dans d'autres conditions ! **A méditer sans aucun doute !**

FAUT-IL OUBLIER « la recherche » dont on a joyeusement amputé le budget et que l'on presse maintenant de trouver un vaccin.

Et que dire des délocalisations menées à grand train pour toujours plus de profits y compris en matière de santé.

DIRE « que l'on est en guerre » pour un des premiers marchands d'armes du monde et ne pas être foutu de donner les moyens de se protéger à ses concitoyens, QUELLE douteuse IRONIE !

ET VOILA QUE l'on trouve des milliards d'un coup pour soutenir l'économie alors qu'il y a quelques temps encore un trou énorme de 15 milliards menaçait nos retraites dont il fallait impérativement modifier le système ?

CETTE DOUBLE CRISE (sanitaire et financière) est une opportunité exceptionnelle de repenser notre fonctionnement, notre système, de construire un autre scénario pour l'avenir, de remettre l'essentiel c'est à dire l'humain et son bien être au centre du débat.

C'était, c'est et ce sera toujours notre volonté.